

“ puyant sur de pernicieux principes, approuvent le
“ pouvoir laïque quand il envahit les choses spirituelles,
“ et poussent les esprits au respect, ou tout au moins, à
“ la tolérance des lois les plus uniques, absolument
“ comme s’il n’était pas écrit que personne ne peut servir
“ deux maîtres.”

Plus tard, en 1876, dans un Bref daté du 18 septembre, le même Pape disait à nos Evêques du Canada :
“ Nous avons dû louer le zèle avec lequel vous vous êtes
“ efforcés de prémunir le même peuple contre les astu-
“ cieuses erreurs du *libéralisme* dit *catholique*, d’autant
“ plus dangereuses que, par une apparence extérieure
“ de piété, elles trompent beaucoup d’hommes hon-
“ nêtes.....”

A une date antérieure, en 1871, le Souverain Pontife disait à la députation des catholiques de France, venue à Rome à l’occasion du 25^e anniversaire de son pontificat : “ Ce que je crains, ce ne sont pas tous ces misérables de la commune de Paris, vrais démons de l’enfer qui se promènent sur la terre. Non, ce n’est pas cela, ce que je crains, c’est ce *libéralisme catholique*, qui est le véritable fléau. ”

Et nos Evêques, dans leur lettre pastorale du 22 septembre 1875, après nous avoir enseigné que “ le libéralisme catholique est l’ennemi le plus acharné et le plus dangereux de la divine constitution de l’Eglise ; ” après l’avoir comparé “ au serpent qui se glissa dans le paradis terrestre pour tenter et faire déchoir la race humaine, ” ajoutent ces vigoureuses paroles : “ Défiez-vous surtout de ce *libéralisme* qui veut se décorer du